



100% agriCOPAMO

Un terrible orage de grêle dévaste des cultures !

n°3
Juillet 2018

Ce devait être une soirée de fête mais ce dimanche 15 juillet à 17h, un violent orage de grêle a détruit des parcelles de verger, maraichage et vigne sur plusieurs communes de la Copamo. Même les filets de protection n'ont pas toujours résisté aux rafales de vent et au poids des grêlons.

Dès lundi matin, une réunion de crise a eu lieu à Thurins chez Erik Dominique, en présence de Christophe Guilloteau président du Conseil Départemental, Gérard Bazin président de la Chambre d'Agriculture, Daniel Jullien conseiller départemental, Gérard Grange vice-président de la Copamo. Ils ont écouté attentivement les nombreux agriculteurs présents qui ont perdu toute ou partie de leurs récoltes, déjà durement éprouvés par les événements climatiques de ces dernières années.

La Chambre d'agriculture s'est engagée à accélérer le déploiement du dispositif de prévention anti-grêle élaboré par l'Association Nationale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques. Il pourrait être financé par le Département, des assureurs et si possible par d'autres partenaires: communautés de communes, Métropole... La Copamo avait d'ailleurs délibéré en faveur d'un soutien financier du projet en mai dernier.

Un état des lieux va être réalisé par la Chambre d'agriculture (formulaire auprès de Maxime Guittat, conseiller territorial) et un dispositif d'aide d'urgence du Département et de la Copamo devrait être discuté.



Le frelon asiatique,

poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. En effet le frelon asiatique nourrit ses larves avec des abeilles sauvages et domestiques. Seulement 10 frelons asiatiques peuvent détruire une ruche entière !

La Copamo participe au financement du plan de lutte contre le frelon asiatique dans le Rhône pour la 2^e année consécutive. Toute personne suspectant la présence d'un individu ou d'un nid de frelon asiatique est invitée à en faire le signalement au GDS 69 : 04 78 19 60 60 / gds69@gds69.asso.fr
FREDON : 04 37 43 40 70 / frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr



Nid de frelon asiatique

Près de 70 tonnes de plastiques collectés !

Les 9 et 10 avril dernier avait lieu la collecte des plastiques agricoles usagés.

Chaque année la Copamo organise cette collecte en partenariat avec l'organisme Adivalor sur les communes de Saint Laurent d'Agny et Saint Didier sous Riverie - Chabanière. Films de serre, films d'ensilage, d'enrubannage et de paillage, ficelles et filets balles rondes, filets paragrêle sont collectés pour être recyclés.

110 agriculteurs ont apporté des films plastiques qui seront recyclés en sacs poubelles et des ficelles qui deviendront des raccords pour l'irrigation...

Les plastiques non recyclés comme le p17, les bâches tissées ... seront utilisés comme combustible de substitution alimentant les fours d'une cimenterie.



Nouveauté 2018 : une convention liant la Copamo et la CCVG a permis cette année à 8 agriculteurs du territoire voisin de bénéficier de la collecte sur le site de Saint Laurent d'Agny.

La Copamo remercie le Gaec de la Rosée du matin, les services techniques de la commune de Chabanière- Saint Didier sous Riverie et Rhône insertion environnement pour leur aide sur les sites de collecte.

Rendez-vous en 2019 pour la prochaine collecte sur le pays mornantais !

Concours des pratiques agro-écologiques prairies et parcours



Le 15 mai dernier, un jury composé de sept experts (agronomie, faune, flore, apiculture...) ont scruté les prairies humides de 5 éleveurs bovins de la Copamo et de la CCVG dans le cadre d'un concours organisé par le Conservatoire des espaces naturels et financé par la Copamo, la CCVG, le Département du Rhône et la Région Auvergne Rhône Alpes.

La remise des prix aura lieu le 2 septembre lors de la fête comme autrefois à Beauvallon-Saint Jean de Touslas. Les participants ont apprécié les échanges riches et instructifs avec le jury.

<https://www.cen-rhonealpes.fr/eric-delorme-et-veronique-laby-laureats-du-concours-des-pratiques-agro-ecologiques-du-rhone/>

Plan d'actions PENAP

Le plan d'actions 2018-2021 a été approuvé par l'assemblée départementale après avis des communes concernées. Il est décliné autour de 4 grandes orientations :

- Assurer la pérennité du foncier en faveur de l'agriculture et favoriser l'installation et le renouvellement des exploitations
- Viabiliser et valoriser les activités agricoles et forestières
- Préserver et renforcer la qualité environnementale d'un territoire au riche patrimoine agricole, naturel et paysager.
- Favoriser l'investissement des collectivités et des

collectifs agricoles et naturalistes dans le projet agricole et environnemental du territoire.

Ainsi, le prochain appel à projets aura lieu du 27 août au 19 octobre 2018, les dossiers de demande d'aides financières devront être directement envoyés au Département durant cette période. Le dossier sera téléchargeable sur le site internet du Département à compter du 27 août. Le service aménagement est à votre disposition pour vous aider à remplir le dossier.

Un robot à la place de la salle de traite

Le samedi 9 juin, Jean-Christophe Vial, producteur laitier à Saint-André-la-Côte, ouvrait les portes de son exploitation. Il s'est installé en 2009 au sein du GAEC familial aux côtés de son père, Jean. En octobre dernier, ils ont décidé de s'équiper d'un robot de traite pour anticiper la retraite de Jean. L'installation du robot de traite a permis de la souplesse dans le travail, une meilleure qualité de vie et un suivi plus précis des vaches. Néanmoins, la robotisation des exploitations laitières est un lourd investissement qui ne peut pas être systématique sur tout le territoire. Pour Jean-Christophe, il s'élève à plus de 200 000€ dont 102 000€ pour l'installation du robot et 110 000€ pour l'agrandissement et la mise en norme du bâtiment. Pour optimiser le fonctionnement du robot, il faut environ 65 vaches laitières.



Jean-Christophe Vial a inauguré son exploitation en présence de Thomas Gassilloud, député de la 10^e circonscription du Rhône, Jean-Luc Fugit, député de la 11^e circonscription du Rhône, Claude Goy, conseillère départementale, Gérard Grange, vice-

président de la communauté de communes du Pays mornantais en charge de l'agriculture, Pascal Furnion, maire de Chaussan, de représentants des Jeunes Agriculteurs et d'autres personnalités.

1 à 2°C de plus en 2050, ça chauffe pour l'agriculture !

Vous étiez plus de 20 agriculteurs le 5 février dernier à braver la neige afin d'échanger sur le changement climatique, ses impacts sur l'activité agricole et proposer des actions à mettre en place sur le territoire.

Une étude commandée par la Copamo à Météo France et financée par l'état dans le cadre de Territoire à énergie positive pour une croissance verte a permis de préciser les scénarios en matière de température et de précipitations à l'horizon 2050. Ainsi, après une augmentation de 2°C sur la Copamo depuis 1959, il est envisageable d'avoir entre 1 et 2 °C en plus d'ici 2050 quels que soient les scénarios mais si aucun effort n'est fait par tous dès aujourd'hui pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre l'augmentation de température après 2050 serait très importante, trop importante ?

Ainsi, il faut s'attendre à des épisodes de fortes chaleurs plus longs, pas de différences notables sur les quantités annuelles de précipitations mais réparties différemment. 13 jours de gel en moins. Des déficits hydriques de plus en plus importants !

Un impact sur l'activité agricole du territoire évidente ! La synthèse de toutes les propositions vous sera bientôt présentée. Des actions sont d'ores et déjà en cours portées par la Copamo et des partenaires.



Concours départemental de fromages From' in Rhône

La Copamo accompagne financièrement ce concours organisé par le GDS du Rhône qui aura lieu le 23 septembre lors de la foire de Saint Martin en Haut et devrait permettre de mettre en valeur les fromages de notre territoire puisque plusieurs éleveurs de Mornant, Soucieu en Jarrest... vont soumettre aux papilles du jury leurs productions.

Pour nous joindre



Copamo / Service Aménagement

50, avenue du Pays Mornantais
CS 40107 - 69440 Mornant
Tél : 04 78 44 98 52 / Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr

Directeur de la rédaction :

Gérard Grange, 1^{er} vice-président
en charge de l'aménagement de l'espace

Rédaction :

Corinne Schneider